



HAL
open science

Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre : Parcours d'une population fragile.

Nicolas Dubois-Dunilac, Simon Macaire, Joaquim Timoteo

► To cite this version:

Nicolas Dubois-Dunilac, Simon Macaire, Joaquim Timoteo. Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre : Parcours d'une population fragile.. 2007. halshs-00170579

HAL Id: halshs-00170579

<https://shs.hal.science/halshs-00170579>

Preprint submitted on 10 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre

Parcours d'une population fragile

Dubois-Dunilac Nicolas
Macaire Simon
Timoteo Joaquim

Résumé

Cet article détaille les résultats d'une enquête de terrain qui est une prolongation de l'enquête "Quatre ans après leur sortie de formation professionnelle, quelle est la situation des jeunes en région Centre ?" (Macaire & Timoteo, décembre 2005). L'un des résultats descriptif marquant du premier volet de l'enquête correspond à l'effet du genre sur l'appartenance à deux trajectoires types parmi les 6 décrites : les trajectoires « chômage persistant » et « inactivité prolongée » (trajectoires déterminées sur la base d'un calendrier rétrospectif établi entre la fin de l'année 2001, date de sortie du système éducatif, et 2004). Cet article reprend certaines données disponibles dans le rapport de recherche complet (Dubois-Dunilac, Macaire et Timoteo, 2007).

La première partie de l'article reprend les données du premier volet et montre que, parmi d'autres déterminants, être une femme augmente la probabilité d'appartenir à l'une ou l'autre des trajectoires « chômage persistant » et « inactivité ».

La deuxième partie de l'article présente le deuxième volet « entretiens » avec un échantillon des jeunes femmes concernées. Ces entretiens sont analysés descriptivement pour circonscrire des « situations prototypiques » et dans le cadre d'une analyse des correspondances multiples pour regrouper les jeunes femmes.

Les différentes analyses montrent qu'un parcours se constitue à partir d'éléments exogènes aisément mesurables (niveau de formation, origines sociales, problèmes de santé...) ou peu mesurables (contexte familiale, conditions de vie...) et d'éléments endogènes (personnalité, motivation, vie affective...). Les résultats soulignent le rôle du contexte général de vie en **synergie interactive** avec les éléments objectifs « socio-economico-éducatifs ». Il est possible de parler de trajectoires **émergentes** dans un **environnement spécifique**, c'est ce qui les rend idiosyncrasiques et presque insaisissables par la simple mesure objective. Même si nos données montrent qu'il est possible de regrouper les jeunes femmes, l'importance des éléments idiosyncrasiques limite la portée d'une approche « thérapeutique » par l'intermédiaire de mesures spécifiques.

Introduction

Cerner ce qui conduit une partie de la population vers un décrochage de l'emploi, voir dans un processus de désocialisation, est un objectif pour les pouvoirs publics comme pour les chercheurs en « sciences du travail ». Quels sont les éléments « thérapeutiques » à la disposition des décideurs face à au problème d'insertion professionnelle ? Avant de répondre, il est nécessaire de déterminer, s'ils existent, les éléments communs, ou divergents, aux individus « embarqués » dans une trajectoire difficile. Dans cette optique il s'agit de déterminer si les individus ont plutôt tendance à être en proie à des ruptures brutales dans leur parcours ou si au contraire c'est plutôt dans la continuité situationnelle que se trouve l'origine de leur parcours chaotique. Au delà de la description des déterminants qui conduisent les individus vers une trajectoire d'insertion difficile, la question concomitante est de déterminer quel est le degré de réversibilité de la trajectoire. La question qui sous-tend cette évaluation consiste à donner des pistes de réflexion concernant les dispositifs, institutionnels ou personnels, qui peuvent permettre à ces personnes de connaître une évolution vers une insertion réussie.

Insertion professionnelle difficile... une définition « objective »

Dans le contexte actuel, l'importance et la persistance du chômage des jeunes conduit les décideurs à poser la question de l'efficacité des mesures prises en faveur des sous-populations les plus fragiles. Dans ce cadre, le questionnement à l'origine de l'enquête que nous présentons comporte deux volets distincts et porte sur les jeunes de la région Centre, faiblement qualifiés et issus des filières de formation professionnelles (tous sortant du système éducatif en 2001 et de niveau baccalauréat professionnel au maximum).

Le premier volet de l'enquête (Macaire & Timoteo, 2005) avait pour objectif de faire un état des lieux de la situation des jeunes sortants et de spécifier les trajectoires types. Parmi les 6 trajectoires-types déterminées, deux sont constituées des jeunes les plus en difficulté. Ces deux trajectoires sont : « chômage persistant » (longues périodes de chômage au cours de la période couverte par l'enquête) et « inactivité » (longues périodes d'inactivité). Comme le montre clairement le Tableau 1, les jeunes femmes représentent la majorité des individus des deux catégories. Si elles représentent moins de 40% du total des personnes interrogées, elles sont majoritaires dans la catégorie « chômage persistant » et représentent près de la moitié de la catégorie « inactivité ».

Tableau 1 : répartition homme/femme pour les trajectoires-types « chômage persistant », « inactivité » et les autres trajectoires (en %).

	homme	femme
Catégorie « chômage persistant »	44	56
Catégorie « inactivité »	51	49
Ensemble deux catégories	47	53
Ensemble « sortants enseignement pro. »	60,5	39,5

Insertion professionnelle : les particularités féminines

L'essor de l'activité des femmes depuis l'après-guerre a constitué une révolution majeure du rapport salarial. L'écart entre taux d'activité masculin et féminin est ainsi passé de 43 points en 1965 à moins de 12 points en 2003. Cette insertion massive des femmes sur le marché du travail s'est produite dans une situation où l'emploi-type faisait référence à un poste de travail à temps complet occupé de manière stable par un travailleur qualifié (plutôt masculin). De nombreux travaux ont déjà montré combien les femmes sont restées, pour partie, éloignées de cette norme d'emploi (Fouquet & Rack, 1999). Par ailleurs, si la crise économique et les évolutions des pratiques de gestion de la main-d'œuvre n'ont pas freiné cette progression de l'activité féminine, elles l'ont néanmoins fragilisé en renforçant le poids respectif des femmes dans les emplois précaires, à temps partiel ou dans le chômage.

Simultanément, la dégradation de la situation économique a remis aussi en cause l'insertion professionnelle des jeunes. Sur-représentés parmi les candidats à l'embauche, ceux-ci se sont trouvés progressivement placés au cœur des dynamiques conjoncturelles et structurelles du marché du travail

(IRES, 2005) alors qu'ils étaient davantage diplômés que les générations précédentes. Les moins de 25 ans doivent ainsi faire face aujourd'hui (comme les femmes) à un taux de chômage plus important et à des emplois davantage instables. Dans ces conditions, l'ancienneté sur le marché du travail et le diplôme deviennent des déterminants importants de la qualité de l'insertion professionnelle, les jeunes faiblement qualifiés continuant d'être durement touchés par le chômage et la précarité de l'emploi.

Ainsi, les nouvelles générations féminines qui entrent sur le marché du travail, pourtant plus diplômées que leurs homologues masculins ne connaissent pas une insertion plus facile et plus rapide sur le marché du travail. Ce décalage est très net pour celles issues de l'enseignement secondaire professionnel qui cumulent les handicaps liés à l'âge et au genre. Une illustration récente en a été faite en région Centre (Macaire & Timotéo, 2005).

La synthèse des résultats obtenus par Macaire et Timotéo (2005) présentée dans la première partie montre que quatre années après avoir quitté le système éducatif, un cinquième des jeunes filles de bas niveaux de formation est au chômage (soit 6 points de plus que les hommes) et 7% se déclarent inactives contre 4% des hommes. Lorsqu'elles sont en emploi, c'est davantage sur des formes particulières d'emploi. Par ailleurs, la caractérisation de trajectoires-types montre combien ces jeunes filles se retrouvent majoritairement dans des parcours les plus difficiles. En effet, si les situations d'accès à l'emploi commencent à s'observer en fin de période, elles ne peuvent compenser le chômage persistant ou la forte inactivité qui a marqué les deux premières années de vie active.

Parallèlement, la faible place tenue par les politiques publiques de l'emploi dans ces parcours interroge, d'une part, sur leur caractère palliatif effectif et, d'autre part, sur leur efficacité dans la mesure où ces publics en difficulté en sont les cibles prioritaires. Une population fragilisée peut nécessiter de la part des pouvoirs publics des aménagements spécifiques.

Les questions afférentes qui émergent sont à la fois associées aux caractéristiques propre à la population fragile mais aussi à la nature des obstacles, s'ils existent, rencontrés par ces personnes face aux acteurs du marché du travail (service public de l'emploi et le monde entrepreneurial). Les éléments à l'origine d'une situation difficile sont-ils liés : à des effets de diplôme ? le décalage, ressenti ou réel, entre la formation reçue et les emplois offerts ? Quelle est la place des « histoires de vie » dans ces parcours chaotiques ? L'environnement social et/ou affectif joue-t-il tout autant que le contexte économique ? Répondre à ces questions nécessite de caractériser les situations de non-emploi (ou d'instabilité persistante), avant d'en rechercher les déterminants potentiels.

Caractériser le non emploi des jeunes femmes

Comme le rappelle Challier (1987), les situations de non emploi revêtent des contours différents (inactivité, chômage déclaré, chômage caché) dans lesquelles le rapport au travail n'est pas identique. *« Contrairement à l'inactivité volontaire (dans laquelle se trouve l'inactif qui ne désire pas travailler) et au chômage apparent (qui se caractérise par un comportement de recherche d'emploi puisque par définition le chômeur est une personne sans travail, immédiatement disponible pour travailler, à la recherche effective d'un emploi), le chômage caché dans l'inactivité regroupe les inactifs qui désireraient travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi ».*

L'inactivité se révèle alors une notion subjective car elle dépend de la déclaration même des intéressés. Le choix de se déclarer inactif est plus ou moins contraint par les conditions économiques, sociales et familiales. Ainsi, l'inactivité regroupe des catégories aussi diverses que les personnes en formation professionnelle (reprise d'études), les personnes inactives pour raisons personnelles (maladie, garde d'enfants...) et les « chômeurs cachés ». Ces derniers sont le plus souvent des travailleurs découragés qui voudraient un emploi mais qui n'en recherchent pas car ils pensent ne pas pouvoir en trouver.

Challier distingue trois groupes de jeunes femmes inactives sortant de formation initiale :

- les jeunes femmes qui ont entamé une recherche d'emploi (chômage) et qui glissent vers l'inactivité.
- les jeunes femmes « auto-exclues » sans avoir auparavant recherché un emploi soit par choix, soit par « découragement subjectif anticipé ».
- les jeunes femmes qui ont démissionné ou en fin de contrat pour lesquelles l'inactivité est une réponse à l'attente d'un enfant ou une simple étape vers le retour sur le marché du travail (chômage ou emploi).

Il apparaît ici que l'inactivité et le chômage constituent rarement des choix délibérés et que les

frontières qui les séparent peuvent être floues. « *Le choix de femme au foyer devient rare : il traduit souvent la difficulté à trouver un emploi compatible avec les charges familiales d'enfants ou avec les caractéristiques de l'emploi du conjoint* » (Milewski et alii, 2005).

Ainsi, de nombreuses jeunes femmes non qualifiées alternent des périodes de chômage, d'inactivité et même d'emploi (CDD, temps partiel) qui rendent leurs trajectoires d'insertion complexes, les facteurs explicatifs de ces situations difficiles mélangeant déterminants individuels et sociétaux.

Les déterminants du non-emploi féminin

L'analyse économique standard considère que les individus préfèrent naturellement le loisir. Selon cette approche, tout système de protection sociale généreux aura donc pour conséquence la désincitation au travail : le faible écart entre le salaire offert et le revenu de remplacement (indemnité-chômage, allocations diverses) favoriserait l'installation durable des individus hors du marché du travail conduisant à la création de « trappe d'inactivité ».

Des travaux sociologiques et économiques ont montré l'incomplétude de ce raisonnement (voir notamment Zajdela, 2001). Ainsi, le rapport au travail est un élément essentiel pour comprendre le choix de l'inactivité. « *Ce qui est refusé [...] ce n'est pas le travail comme tel, ce sont différentes caractéristiques afférentes, tantôt au contenu du travail (intérêt du travail), tantôt à ses conditions d'exercice (horaires, type de contrat, CDD, petit boulot), ou encore à ces deux aspects (emploi sans lendemain, inintéressant, avec des horaires difficiles)* » (Benarrosh, 2003). Le calcul financier a alors une place minimale dans le choix du non-emploi. Il n'en demeure pas moins qu'une meilleure connaissance des motifs du retrait du marché du travail est nécessaire si l'on souhaite que les politiques publiques y apportent des solutions.

Il est bon de rappeler également que les trajectoires professionnelles des femmes peuvent être liées à leur insertion dans le réseau familial (Bloch, Buisson, Mermet, 1991). En effet, si l'arbitrage entre activité professionnelle et travail domestique est un élément important dans le choix du maintien sur le marché du travail, celui-ci s'inscrit dans des dynamiques, des transactions, familiales et conjugales plus larges. L'impact de la famille, de la belle-famille, du conjoint et de leurs situations professionnelles, sociales et culturelles peut conduire au retrait du marché du travail.

Au final, les recherches en terme de capital humain ne permettent pas de rendre compte de la persistance des possibles inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes filles. Le non-emploi ou l'importance de l'emploi précaire ne peuvent se résumer à une simple discrimination liée à l'incertitude inhérente à la main d'œuvre féminine, doit-on pour autant faire l'hypothèse que « *le phénomène de ségrégation professionnelle révèle l'existence de préjugés sexistes inhérents au processus de recrutement de l'emploi, même si toute discrimination liée au sexe est interdite* » (IRES, 2005) ? ou est-ce en partie lié, en sus, à des éléments associés au contexte de vie sociale ou encore à des problèmes psychologique.

Mesures pour l'emploi et le non-emploi féminin

Dans la tradition universaliste française, la neutralité envers un « groupe social » s'impose. Les femmes n'ont jamais été une cible prioritaire des politiques publiques d'emploi jusqu'à la fin des années 90, date à laquelle l'affichage de la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes se fait jour dans le cadre des Programmes Nationaux d'Aide à l'Emploi, sous l'impulsion de l'Union Européenne (Fouquet, Rack, 1999). Les femmes étaient alors sous-représentées dans les politiques publiques de l'emploi alors qu'elles étaient davantage au chômage. A l'inverse, le public jeune bénéficiait de nombreuses mesures pour l'emploi depuis 20 ans mais les femmes y étaient minoritaires.

Depuis la fin des années 90, les inégalités d'accès entre jeunes femmes et jeunes hommes aux contrats aidés se réduisent. Néanmoins, les femmes bénéficient davantage de contrats aidés du secteur non marchand (CES, CEC, SIFE) dont on connaît l'inadaptation au retour à un emploi stable par rapport aux contrats aidés du secteur marchand (contrat de qualification, contrat d'adaptation ou contrat d'apprentissage). De plus, les mesures pour l'emploi du secteur non marchand sont le plus souvent des contrats à temps partiel, rémunérés au SMIC qui peuvent se cumuler avec un RMI. La frontière entre emplois aidés et inactivité reste floue dans ce cadre.

De plus, les relations entre les politiques d'emploi et les politiques familiales peuvent quelquefois paraître ambiguës. Les jeunes femmes de bas niveaux de formation peuvent être d'un côté, incitées à travailler et de l'autre incitées à l'inactivité en bénéficiant de mesures spécifiques. L'équilibre entre des politiques favorisant l'emploi des jeunes femmes (promotion de l'égalité des chances, services de garde,

contrats aidés...) et des incitations au retrait temporaire ou définitif du marché du travail (allocation parentale d'éducation et promotion du travail à temps partiel) peut se révéler délicat à atteindre. Dans ce cadre, évaluer le vécu des jeunes filles peu qualifiées et en trajectoire instable par rapport aux différentes mesures apparaît primordial pour les institutions. A nouveau, l'entretien individuel en contexte apparaît la seule méthode réellement fiable pour procéder à cette évaluation.

Chômage persistant, inactivité durable, poids du réseau familial, rapport au travail, décalage effectif ou ressenti entre formation initiale et emplois disponibles, problèmes intra-individuels... l'ensemble de ces phénomènes peut interagir et aboutir parfois à des trajectoires de plus en plus complexes sur lesquelles les politiques publiques n'ont que peu de prise.

L'axiome général qui sous-tend les travaux présentés dans ce document est qu'une trajectoire d'insertion professionnelle se déroule dans un « contexte global de vie ». Ce contexte est dépendant de déterminants socio-économiques que nous venons de détailler mais aussi dépendant d'éléments idiosyncrasiques (contexte/histoire de vie sociale et individuelle). Tenter de cerner l'articulation entre ces différents éléments dans le cadre d'une analyse approfondie de la trajectoire d'un échantillon de jeunes femmes est l'objet du volet de l'enquête présenté ici.

Résultats

Caractérisation de la sous-population féminine

Les données descriptives tendent à montrer que les jeunes femmes de niveaux 4 et 5 représentent un public particulièrement fragile dans le processus d'insertion professionnelle.

A partir des indicateurs décrivant le genre, l'entrée dans l'âge adulte, l'origine sociale et le parcours scolaire, nous essayons de savoir s'il existe des déterminants spécifiques de l'appartenance à une des deux classes décrivant une insertion professionnelle difficile en début de vie active.

Les résultats obtenus aux analyses (logit) qui modélisent la probabilité qu'a un individu d'appartenir soit à l'une des deux classes qui nous intéressent (« chômage persistant » ou « inactivité ») soit à l'une ou l'autre sont reportés dans le Tableau 2.

La partie gauche du Tableau 2 indique que le genre est un facteur déterminant de l'appartenance à l'une des deux classes. Etre une femme augmente la probabilité d'appartenir à la catégorie « chômage persistant » ou « inactivité ». Dans le même temps, tous les indicateurs de l'entrée dans l'âge adulte sont significatifs et déterminent la trajectoire. Ainsi, être célibataire, avoir des enfants, vivre chez ses parents augmentent la probabilité d'appartenir à l'une des deux classes comparé aux situations inverses. L'origine sociale a un impact limité, même si avoir une mère en activité réduit significativement la probabilité d'appartenir à l'une des deux classes décrivant une insertion difficile par rapport à la situation inverse. Enfin, le parcours scolaire a une influence importante. Ne pas avoir son diplôme, avoir un niveau de formation 5 ou ne pas avoir suivi un apprentissage augmente la probabilité d'appartenance à l'une des deux catégories, dans chaque cas en comparaison avec la situation opposée.

En détaillant les résultats, il apparaît clairement que les deux catégories n'ont pas les mêmes déterminants. Ainsi, le genre est un déterminant significatif dans l'appartenance à la catégorie « chômage persistant » alors qu'il ne l'est pas pour la catégorie « inactivité ». Les variables liées à l'entrée dans l'âge adulte jouent différemment selon les classes. La situation matrimoniale et la décohabitation sont des facteurs d'appartenance à la catégorie « chômage persistant » (être célibataire et vivre chez ses parents augmentent la probabilité d'appartenir à cette classe). En revanche, la situation familiale est un élément déterminant de la classe « inactivité ». Avoir des enfants augmente la probabilité de connaître durablement l'inactivité. L'origine sociale n'a pas d'influence sur la classe « inactivité » alors qu'elle en a sur l'appartenance à la classe « chômage persistant ». Avoir une mère active et un père non ouvrier diminue la probabilité d'appartenir à cette classe. Enfin, le parcours scolaire joue différemment selon les deux classes. Le niveau du diplôme et son obtention sont des déterminants de l'appartenance à la classe « chômage persistant » (avoir le niveau 4 et être diplômé diminue la probabilité d'appartenir à la classe) alors que, pour la catégorie « inactivité », le niveau du diplôme et l'apprentissage sont les seuls déterminants (avoir le niveau 4 et être issu d'une section d'apprentissage diminuent la probabilité d'appartenir à la classe).

Tableau 2 : analyses logistiques des probabilités d'appartenir à l'une des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou à l'une ou l'autre en fonction des caractéristiques sociales, scolaires et des variables d'entrée dans l'âge adulte.*** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5%, * : significatif au seuil de 10%

		Prob. d'appartenir à une des deux cat.	Prob. d'appartenir cat chô.m. Pers.	prob. d'appartenir cat. inact.
genre	homme	ref	ref	ref
	femme	+0,29***	+0,4***	ns
situation matrimoniale	marié	ref	ref	ref
	célibataire	+0,22**	+0,39***	ns
situation parentale	pas d'enfants	ref	ref	ref
	enfants	+0,27***	ns	+0,35***
lieu d'habitation	indépendant	ref	ref	ref
	chez parents	+0,18**	+0,18*	ns
situation père	ômeur, inactif	ref	ref	ref
	en activité	ns	ns	ns
situation mère	ômeur, inactif	ref	ref	ref
	en activité	-0,21***	-0,40***	ns
pes père	ouvrier	ref	ref	ref
	non ouvrier	ns	-0,17**	ns
pes mère	employé	ref	ref	ref
	non employé	ns	ns	ns
être diplômé	oui	ref	ref	ref
	non	+0,24***	+0,36***	ns
niveau de diplôme	niveau 5	ref	ref	ref
	niveau 4	-0,29***	-0,38***	-0,15*
spécialité de diplôme	tertiaire	ref	ref	ref
	production	ns	ns	ns
diplôme par apprentissage	oui	ref	ref	ref
	non	+0,17***	ns	+0,29***

Parcours, relations avec les institutions et impact de la formation initiale

Le questionnement à l'origine de l'enquête est de nature plus précise que lors du premier volet, ce qui conduit à l'utilisation d'une méthodologie d'enquête plus adaptée à l'analyse approfondie. La méthode choisie est celle des entretiens individuels avec des jeunes femmes qui entrent dans une des deux trajectoires-types « chômage persistant » ou « inactivité ».

Méthodologie d'entretien

Au total, 26 jeunes femmes parmi les 343 jeunes femmes des catégories « **chômage persistant** » et « **inactivité** » ont été interrogées à leur domicile, dans un lieu à proximité ou sur leur lieu de travail. L'échantillonnage a été élaboré de manière à préserver au mieux la répartition géographique dans la région et le niveau de ruralité de l'habitat.

L'entretien était mené par deux enquêteurs. Le canevas d'entretien était utilisé comme cadre général sans réelle contrainte dans l'ordre de présentation des questions et le contenu des questions constituant les différentes sous-parties étaient adaptées. Dans tous les cas, la première partie de l'entretien avait pour objectif de faire un point sur la situation actuelle de la jeune femme. La partie suivante permettait de revenir sur le parcours depuis la sortie de l'école du point de vue des relations avec l'emploi et les institutions. La troisième partie revenait sur le parcours scolaire. Enfin, la dernière partie abordait les aspects plus personnels par l'évocation de la trajectoire de vie.

Echantillon

Tableau 3 : *caractéristiques individuelles* des 26 jeunes femmes ayant participé au volet entretien de l'enquête.

Situation matrimoniale			Niveau	Trajectoire type		
Célibataire	76,9%		4	23,1%	Inactivité	61,5%
Mariée	23,1%		5	76,9%	Chômage persistant	38,5%
Enfants			Diplôme fin	Spécialité de la formation		
Oui	19,2%		BACPRO	23,1%	Coiffure	1
Non	80,8%		BEP	46,2%	Aide a domicile (mc5)	1
Habitation			CAP	26,9%	Bioservices	2
Chez parents	65,4%		MC	3,8%	Cap employe comm multispecialites	1
Logt perso.	30,8%		Apprentissage			
autres	3,8%		Oui	19,2%	Cap restaurant (abroge)	1
Profession			Non	80,8%	Carrieres sanitaires et sociales	1
	Du père	De la mère	Obtention du diplôme			
2	7,7%	7,7%	Oui	51,5%	Maintenance et hygiene des locaux	1
3	3,8%	3,8%	Non	39,4%	Metiers de la comptabilite	2
4	3,8%	3,8%	Ind.	9,1%	Metiers du secretariat	7
5	26,9%	46,2%	Spécialité du diplôme			
6	42,3%	7,7%	21	7,7%	Metiers mode industries connexes	2
7	3,8%	–	24	7,7%	Productions horticoles	1
9	11,5%	30,8%	31	26,9%	Sellerie generale	1
Situation			32	26,9%	Exploitation spe cultures sous abris	1
	Du père	De la mère	33	19,2%	Total	26
En activité	61,5%	65,4%	34	11,5%		
Chômage	11,5%	11,5%				
Au foyer	–	15,4%				
Retraité	7,7%	3,8%				
autres	19,2%	3,8%				

Notes: **codes professions** : 1 Agriculteur exploitant; 2, Artisan; 3, Cadre; 4, Agent de maîtrise-technicien; 5, Employé; 6, Ouvrier; 7 et 9 Autres.

Codes spécialité du diplôme : 21, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts; 24, Matériaux souples; 31, Echanges et gestion; 32 Communication et information; 33, Services aux personnes; 34, Services à la collectivité.

Les caractéristiques principales des jeunes femmes de notre échantillon sont présentées dans le Tableau 3. La majorité des jeunes femmes interrogées sont : célibataires, sans enfant (entre 70 et 80%), encore chez leurs parents, de formation niveau 5 (plus de 75%), n'ont pas fait leurs études par apprentissage (près de 80%) et sont titulaires d'un BEP (entre 20 et 25% des diplômées ont un CAP ou un BAC pro). Concernant la spécialité de formation, plus de 80% des jeunes femmes ont suivi une formation dans le secteur 3 (domaines technico-professionnels des services). La répartition entre les catégories « échanges et gestion », « communication et information » et les « services aux personnes » est homogène (entre 21 et 28%) alors que moins de 10% des jeunes filles ont été formées pour les métiers des services à la collectivité. Les autres formations sont plutôt marginales.

Plan d'analyses descriptives

–**Préciser l'évolution de la situation des jeunes femmes** depuis la fin du premier volet. Dans quelle mesure les trajectoires d'insertion problématiques se pérennisent? Quelles sont, à long terme, les répercussions d'une insertion professionnelle difficile à l'origine?

–**Donner des éléments de diagnostic** à partir des rapports entre les jeunes femmes concernées et les institutions, et préciser les points de ruptures s'ils existent. Quelle est la fréquence et la qualité perçue des contacts avec le service public de l'emploi et les institutions de manière générale? Quels sont les services qui, selon les jeunes femmes interrogées, manquent?

–Procéder à un **retour sur le parcours des jeunes femmes** depuis la sortie de l'école (parcours déjà précisé pour les 3 premières années dans le calendrier rétrospectif du premier volet) en y ajoutant les éléments inhérents aux possibilités qu'offre la méthodologie d'entretien.

–**Evaluer l'impact de la formation initiale** sur la spécificité des parcours d'insertion. Existe-t-il des formations qui tendent à rendre les trajectoires d'insertion plus difficiles pour les jeunes femmes? Quel rôle tient l'orientation initiale? Peut-on considérer que certaines jeunes femmes ont été victimes d'une erreur d'orientation? Si tel est le cas, quelles ont été les conséquences et la responsabilité des acteurs impliqués (y compris des jeunes femmes elles-mêmes)?

Dans les sections qui suivent, nous allons présenter des cas qui illustrent des « situations prototypes » et des tendances descriptives.

Capturer la complexité d'un Parcours

Entre apparences et réalité...

Les parcours d'une partie significative des jeunes femmes de notre échantillon se caractérisent par des difficultés importantes dans le parcours d'insertion (longues périodes de chômage ou d'inactivité) sans entraîner de graves difficultés dans la vie quotidienne. C'est le cas par exemple de SG2 :

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
SG2	CAP horticulture	recherche d'emploi		congé parental		congé parental / CDI TP f. de ménage CDI sécuritas
		grossesse	vit à étampes avec père	grossesse	déménagement à Lumeau, locataire, vie maritale avec le père de ses enfants	
	relation limitée avec anpe (3-4 rdv en 3 ans) et plus importante avec ML / assedic					

SG2 a été plus de 4 ans, soit inactive soit en recherche d'emploi, avant d'être embauchée en CDI au cours de l'année 2006. Tout au long de ce parcours, SG2 déclare ne pas avoir connu de réelles difficultés du fait de la stabilité de sa vie maritale, de revenus suffisants pour le foyer et d'une volonté de poursuivre elle-même l'éducation de ses enfants. Malgré tout, SG2 n'a, à aucun moment, perdu la motivation de poursuivre une carrière professionnelle.

Des difficultés accumulées...

Les parcours problématiques restent majoritaires dans notre échantillon. Pour beaucoup de jeunes femmes, les difficultés sont présentes dans le parcours d'insertion professionnelle et dans le parcours de vie. La jeune femme EP est une illustration de ce type de parcours.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	
EP	BEP	Inactivité / 3 petits boulots de courte durée CDD à la poste, à l'hôpital et en maison de retraite			CDI aide à domicile	RE	CDD TP (20h/sem) agent de service
	avortement	dépression. Quitte la région pour suivre ses petits amis		naissance	Revient dans le Loiret suite à la naissance de son fils		
				API puis Rmi		Relation limitée avec anpe. Un seul rdv en ML	

EP a connu d'importantes difficultés puisque son parcours d'insertion débute par une période de plus de 3 ans sans emploi stable. Comme le montre les éléments reportés en deuxième ligne du chronogramme, cette trajectoire se combine avec de grandes difficultés dans la trajectoire de vie. Toutefois, à l'image d'autres jeunes femmes de notre échantillon, EP semble avoir trouvé des éléments de stabilisation dans son parcours de vie en concrétisant une vie de couple (stabilité toutefois très récente avant l'entretien).

Que retenir de l'analyse descriptive de l'imbrication des parcours de vie et d'insertion :

–Chaque trajectoire d'insertion se déroule dans un contexte spécifique. Le plus souvent, **on peut parler d'interaction, plus que d'imbrication**, entre le contexte de vie et les éléments objectifs du parcours d'insertion professionnelle.

–La simple observation de **synchronies temporelles** entre des événements **ne permet pas d'inférer des liens de causalité** précis. Seule une analyse du contenu du discours peut dans certains cas éclairer ces liens.

–La **spécificité des parcours** pose la question de la généralisation des résultats. Les données ne se prêtent que difficilement à l'inférence statistique et l'abord descriptif est à la fois nécessaire et suffisant.

Relations avec les institutions

Dans quelle mesure le service public de l'emploi remplit son rôle d'aide à l'insertion professionnelle? Les missions locales ont-elles un rôle particulier? Quels sont les problèmes désignés par les jeunes femmes interrogées? Quelles autres institutions jouent un rôle? Toutes ces questions sont abordées dans les entretiens.

Des services le plus souvent efficaces...

La jeune femme MS (cf. chronogramme ci-dessous¹) est une illustration de l'utilisation appropriée des organismes du service public de l'emploi, services jugés de manière positive par la plupart des jeunes femmes.

¹ **Codes couleurs pour la ligne 1 de chaque profil** : vert = recherche d'emploi; rouge = formation; jaune clair = CDD/intérim; saumon = inactivité; violet = contrats aidés; bleu = CDI.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
MS	CAP pâtisserie	Recherche d'emploi et 2 cdd (fleurs et La poste)		CDI vendeuse démission pour harcèlement	Recherche d'emploi	CDI ouvrière pâtisserie
		relations avec anpe et ML / assedic			période de vie maritale avec le conjoint actuel	
					relations avec anpe et ML / assedic	

Comme l'indique le chronogramme, MS a connu deux périodes de recherche active d'emploi qui couvrent au total plus de 3 ans et demi. Au cours de ces deux périodes, MS a quotidiennement sollicité les services de la mission locale pour rechercher un emploi (notamment via internet). Elle était reçue régulièrement par un conseiller. Dans tous les cas, MS se déclare entièrement satisfaite des services proposés par toutes les institutions, même si au final ce n'est pas par ce biais qu'elle a pu retrouver un emploi en CDI (emploi trouvé par l'intermédiaire d'une relation personnelle).

Des services jugés superflus ou moins efficaces...

Une minorité de jeunes femmes ont connu des relations délicates avec les institutions mais pour des raisons souvent liées à des éléments endogènes (timidité, instabilité...) ou indépendants du service public de l'emploi. La jeune femme EB2 illustre un cas de relations problématiques avec les institutions en grande partie pour des raisons endogènes.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
EB2	CAP coiffure	formation culture	formation	CES dans collège	RE = pas de recherche active	Formation poissonnere
	"harcèlement"	vit chez grand-mère				OEG
		vit en location avec un conjoint actuellement				RE / intérim
		mauvaises relations avec les institutions		ASSEDIC	relations avec ML ET ANPE pas bonnes	RMI - association intermédiaire

EB2 est depuis 2001 en contact régulier avec un grand nombre d'institutions. Malgré ces contacts répétés et fréquents, et surtout malgré le fait que EB2 est en permanence demandeuse de services, sa satisfaction n'est que relative voire très mauvaise la plupart du temps. Tout indique dans l'entretien que l'instabilité que connaît EB2 dans ses rapports avec les institutions a des origines complexes et en grande partie endogènes et liées à sa personnalité en apparence relativement instable.

Lorsque l'urgence est la priorité...

Parmi les 26 de notre échantillon, deux jeunes femmes en grande difficulté ont des contacts limités avec le service public de l'emploi mais réguliers avec les institutions d'aide d'urgence. La jeune femme CD est l'une d'entre elle.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
CD	CAP sellerie	Recherche d'emploi				
		vit chez sa mère - pbs psychologiques - depression - quite de temps en temps le foyer - victime de violence				
						a vécu en foyer
		Relations importantes avec ANPE, mission locale, association d'insertion, CMP, assistantes sociales, associations charitatives, 115				

CD entretient des relations avec de nombreuses institutions, particulièrement les services medico-sociaux (assistantes sociales et centre d'aide médico-psychologique) et des associations caritatives. Compte tenu de l'urgence récurrente de la situation de CD, les aides les plus significatives n'ont pas été le fruit du travail des institutions du service public de l'emploi mais plutôt des institutions caritatives et des services medico-sociaux. C'est d'ailleurs des bénévoles du secours catholique qui l'ont poussé à reprendre, a priori peu de temps après la date de l'entretien, une formation dans le domaine de l'hygiène.

Que retenir dans l'analyse des rapports avec les institutions :

–**Les missions locales sont mises en avant par la plupart des jeunes femmes** comme des institutions qui s'impliquent réellement dans l'aide à l'insertion. La mission locale est souvent perçue comme une sorte de « guichet unique » d'aide à l'insertion ou au retour à l'emploi.

–**La complexité administrative de la triade service public de l'emploi/entreprise/demandeur d'emploi** est soulignée dans de nombreux cas.

–Certains situations, peu fréquentes dans notre échantillon, **nécessitent l'intervention de structures medico-sociales dans l'urgence**. Dans ce cadre spécifique, le service public de l'emploi n'a qu'un rôle « secondaire ».

Impact de la formation initiale

Comme indiqué dans le Tableau 2, près de 80% des jeunes femmes de l'échantillon sont issues des formations tertiaires. Cet état de fait a des conséquences importantes sur la potentialité de la valorisation de la formation sur le marché du travail. En effet, les métiers du secrétariat, de la comptabilité ou encore des

services (à la personne ou collectifs) sont perçus comme « bouchés » et les jeunes femmes sont sous-qualifiées pour des emplois qui nécessitent souvent une formation supérieure (BTS).

Qu'elles soient diplômées ou pas, de nombreuses jeunes femmes de notre échantillon ont :

–en grande partie abandonné l'idée de trouver un emploi dans leur spécialité de formation. Cet élément est en grande partie lié à leur sous-qualification dans le domaine des services et à l'appétence de ces secteurs en personnels hautement qualifiés.

–intériorisé, à tort ou à raison, les lacunes dans leur parcours de formation au point d'abandonner toute ambition de poursuivre ou reprendre leurs études.

–été contraintes dans leur orientation initiale : contraintes exogènes (lacunes dans les opportunités de formation sur le bassin local, limites dans leur mobilité faute de moyens suffisants...) et contraintes endogènes (manque de goût pour les études, manque de motivation).

Synthèse

La description précise des parcours des jeunes femmes montre que l'approche multidimensionnelle est indispensable pour mieux comprendre les éléments qui participent à la détermination d'une trajectoire d'insertion professionnelle. Tout indique qu'une situation donnée ne peut être abordée en se limitant aux éléments objectifs (domaine de formation, milieu social ...). Le plus souvent, les éléments de chaque dimension ont un rôle significatif : contexte de vie, relations avec les institutions, domaine ou niveau de la formation, relations avec le monde entrepreneurial (...).

Même si une trajectoire est unique, il est possible de dégager des similitudes et de regrouper les individus dans des catégories grossières. Pour ce qui concerne l'impact de la formation initiale, les éléments sont plus objectifs, et les tendances assez marquées.

Analyses des correspondances multiples : trois itinéraires de jeunes femmes en difficulté d'insertion

Même si les descriptions des parcours sont informatives, il est très difficile pour le lecteur de visualiser l'articulation entre les éléments évoqués. C'est pourquoi nous avons soumis les données issues des entretiens à une analyse des correspondances multiples. Ces analyses statistiques permettent de rendre lisible graphiquement l'articulation entre différentes variables et de positionner les individus par rapport à ces variables dans un plan structuré par deux axes explicatifs. Cette analyse à un objectif descriptif et permet de regrouper les individus par rapport à un faisceau de déterminants sans établir de liens de causalité objectifs.

Les variables du modèle d'analyse

Le premier groupe de variables doit nous permettre de synthétiser le **vécu professionnel** pendant les cinq premières années de la vie active. Nous avons donc sélectionné des variables qui faisaient référence à des périodes d'instabilité liée à l'inactivité, au chômage ou à la formation, et à des périodes de stabilité d'emploi. Nous avons également retenu la situation à la date de l'enquête, soit 5 ans après la sortie du système éducatif. Enfin, la prise en compte des démarches entreprises pour trouver un emploi s'est faite à travers la variable sur les relations nouées par les jeunes femmes avec les institutions liées à l'emploi.

-CDI (CDI vs NCDI) : la jeune femme a-t-elle eu accès à un CDI pendant les 5 premières années de vie active ?

-Chômage de longue durée (CLD vs PASCLD) : la jeune femme a-t-elle connu une période de chômage de longue durée ? Nous considérerons comme chômage de longue durée une période supérieure ou égale à deux ans sur les cinq années.

-Inactivité de longue durée (ILD vs PASILD) : la jeune femme a-t-elle connu une période de longue inactivité ? Cette variable est calculée sur une période supérieure ou égale à deux ans sur les cinq années.

-Emploi au bout de 5 ans (EMP_5ans vs NEMP_5ANS) : la jeune femme est-elle en emploi à la date de l'enquête ?

-Reprise d'études ou de formation (REP_ETUDE vs NREP_ETUDE) : la jeune femme a-t-elle repris ses études au cours des cinq années ? Par reprise d'études ou de formation, nous entendons toute période de formation qualifiante ou diplômante qu'elle a validée ou non. Les remises à niveau, les formations dans des entreprises intermédiaires ne sont pas prises en compte.

-Les relations régulières avec les institutions liées à l'emploi (RELREG vs NRELREG) : La jeune femme a-t-elle eu des contacts réguliers avec l'ANPE et/ou la mission locale ? Nous considérons que les jeunes femmes qui ont eu plusieurs contacts avec ces institutions pendant leur période de chômage ou

d'inactivité ont eu des contacts réguliers. Un seul entretien n'est pas suffisant.

Le deuxième groupe de variables a pour objectif de capturer le **parcours scolaire** de la jeune femme. Le but est de savoir si la jeune femme est en situation d'échec ou de réussite scolaire et de comprendre comment s'est déroulée l'orientation.

- le niveau de diplôme (NIVEAU vs NNIVEAU) : la jeune femme a-t-elle un niveau 4 (baccalauréat professionnel) ?
- le diplôme (DIPLOME vs NDIPLOME) : la jeune femme a-t-elle obtenu le diplôme dans lequel elle était inscrite avant sa sortie du système scolaire ?
- l'orientation choisie (ORIENT_CHOIX vs NORIENT_CHOIX) : nous avons demandé à l'ensemble des interrogées si elles avaient choisi leur orientation.

Le troisième groupe de variables concerne la **situation sociale et psychologique** de la jeune femme. Les deux premières variables sont en relation avec la situation familiale : est-elle entrée dans l'âge adulte, a-t-elle fondé une famille ? Les deux autres variables interrogent davantage les problèmes liés aux accidents de vie, notamment le décès d'un parent ou encore des problèmes d'ordre psychologique.

- décohabitation (DECOHAB vs NDECOHAB) : la jeune femme a-t-elle quitté le foyer parental ?
- enfant (ENFANT vs NENFANT) : la jeune femme a-t-elle des enfants ?
- fragilités psychologiques (PSY vs PASPSY) : la jeune femme a-t-elle subi ou subit-elle des violences physiques ou psychologiques, une dépression, un handicap, une timidité excessive ?
- décès d'un des parents (MORT vs PASMORT) : la jeune femme a-t-elle un de ces parents décédés ?

Le quatrième groupe de variables fait référence à **l'environnement facilitant l'insertion** professionnelle à savoir la possession d'un permis de conduire et l'environnement de vie.

- le permis de conduire (PERMIS vs NPERMIS) : la jeune fille possède-t-elle le permis de conduire ?
- environnement urbain (URBAIN vs RURAL) : la jeune fille vit-elle dans un environnement urbain ?

Chaque variable est binaire (oui/non). Nous avons procédé à une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) sur un modèle d'analyse qui comprend l'ensemble des variables susmentionnées .

Résultats

Les positions des variables dans le plan délimité par les deux axes principaux sont reportées dans la Figure 1².

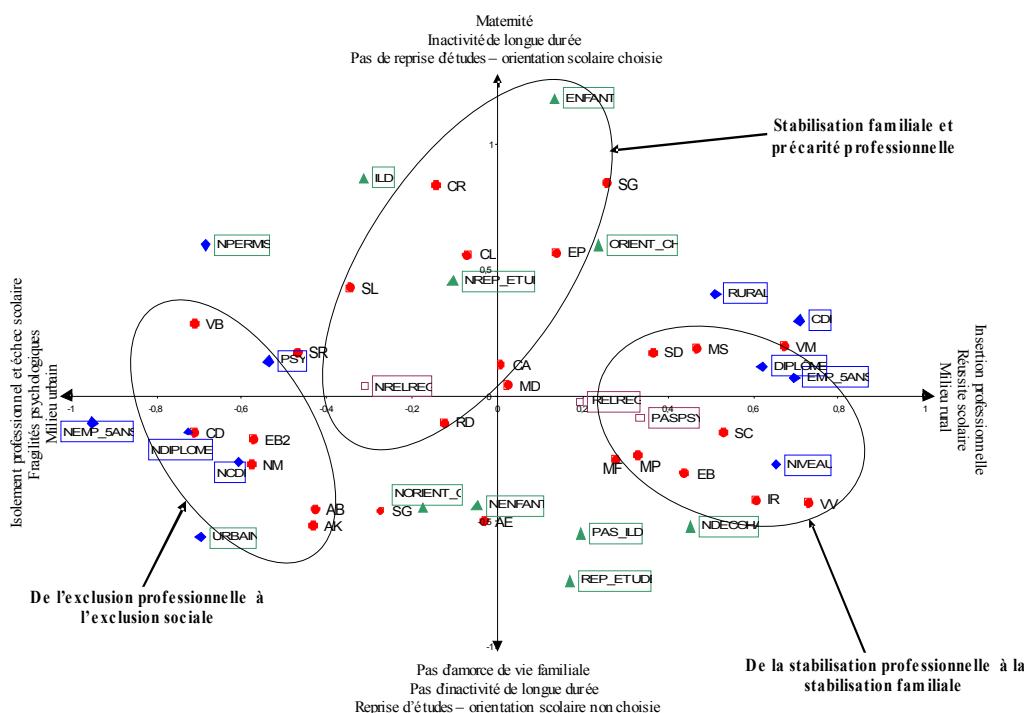
La première dimension (axe) est représentée sur l'axe horizontal. Les modalités qui contribuent de manière significative à cet axe sont représentées dans le plan sous forme de **losanges bleus**. Le contenu des modalités qui contribuent à cet axe montre qu'il oppose l'insertion professionnelle et la réussite scolaire (vers la gauche) à l'isolement professionnel et l'échec scolaire (vers la droite) : il s'agit de l'axe « **parcours scolaire-insertion** ».

La deuxième dimension (axe vertical sur la Figure 1) oppose la fondation d'une famille et l'inactivité sans reprise d'études (partie supérieure) à la vie chez les parents et l'absence d'inactivité avec reprise d'études (partie inférieure). Les modalités significatives sont représentées par des **triangles verts**. Il s'agit de l'axe « **vie familiale-inactivité** ».

Ces dimensions permettent de distinguer trois groupes clairement délimités sur la Figure 1.

² Pour simplifier la représentation graphique, certaines modalités non significatives ont été enlevées elles sont normalement représentées par des rectangles violets sur la Figure 1.

Figure 1 : Analyse des correspondances multiples, représentation des deux axes principaux et positions des **modalités** et des **individus** par rapport à ces axes.



➡ Groupe « de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale » (cercle à gauche sur la Figure 1)

Les jeunes femmes qui composent ce groupe sont dans une situation difficile. Voici ce qui caractérise ce groupe :

- Les difficultés d'insertion professionnelle rencontrées en tout début de vie active se confirment.
- Ces jeunes femmes ont en commun un parcours scolaire inachevé de niveau 5.
- Elles connaissent ou ont connu : du chômage et/ou de l'inactivité de longue durée et/ou connaissent un parcours instable (alternance entre reprise de formation, chômage, emplois précaires...).
- Elles ont une situation familiale plutôt instable et un parcours de vie problématique (événements dramatiques, violence, dépression...).
- Elles sollicitent régulièrement les institutions

A l'écoute de leurs histoires de vie, le basculement de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale est un des devenir possibles pour une majorité d'entre elles.

➡ Groupe « de la stabilisation professionnelle à la stabilisation familiale » (patatoïde à droite sur la Figure 1)

Ce groupe est opposé au groupe précédent par rapport à l'axe principal. Les jeunes femmes qui constituent ce groupe ont réussi à se sortir de l'instabilité professionnelle dans laquelle elles étaient à la sortie du système scolaire.

Elles ont en commun :

- d'être davantage diplômées que le groupe précédent.
- d'avoir un niveau de qualification plus élevé.
- Elles sont toutes en emploi à la date de l'enquête et ont très majoritairement un CDI.

Ces jeunes femmes ont en priorité recherché la stabilité professionnelle avant la stabilité familiale.

➡ Groupe « Stabilisation familiale et précarité professionnelle » (cercle en position centrale sur la Figure 1)

Les jeunes femmes de ce groupe ont la particularité :

- d'avoir fondé une famille et/ou de vivre en couple.
- d'avoir toutes quitté le domicile parental.
- une seule a un niveau de qualification 4 et seule une moitié a validé un diplôme à la sortie de l'école.
- une très nette majorité a connu une longue période d'inactivité, le plus souvent d'au moins deux ans, la moitié pour élever un enfant
- une majorité d'entre elles connaît actuellement l'emploi.

Lorsque nous interrogeons ces jeunes femmes, il semble qu'une partie d'entre elles bascule vers une insertion professionnelle de qualité. En revanche, certaines pourraient facilement entrer dans l'exclusion professionnelle si un emploi stable n'est pas trouvé rapidement.

Discussion

Délimiter les parcours d'insertion professionnelle des jeunes et en circonscrire les déterminants principaux sont les objectifs de l'enquête « insertion des jeunes de la filière de formation professionnelle en région Centre ». Le volet entretien avait pour objectif de préciser les caractéristiques d'un sous-échantillon apparaissant particulièrement fragile à l'issue du premier volet (trajectoires-types « chômage persistant » et « inactivité »). Approfondir l'analyse nécessite l'utilisation d'une méthodologie d'enquête qui permet de mieux cerner le contexte qui conduit certains individus vers une trajectoire difficile. La méthodologie de l'entretien individuel non-decontextualisé apparaît comme la méthode la mieux adaptée pour mener à bien cet objectif. Nous avons utilisé deux approches analytiques à partir des entretiens. Ces analyses apportent des réponses, au moins partielles, au questionnement qui concerne la spécificité de la population des jeunes femmes peu (ou pas) qualifiées :

-Premièrement, l'article présente une analyse des entretiens qui vise à déterminer les éléments à prendre en compte sur trois dimensions : le parcours de vie (événements marquants, problèmes psychologiques...) le parcours d'insertion professionnelle (emplois, périodes de chômage ou d'inactivité...) et les relations avec les institutions (notamment le service public de l'emploi...). Ces trois dimensions sont évoquées par le biais d'une description détaillée des monographies en regroupant ces monographies en situations prototypiques.

*Les réponses que donne cette analyse vont au delà de la mise en avant de tendances et de déterminants dans la fragilisation d'un parcours d'insertion. La description des monographies montre qu'il est nécessaire de prendre en considération l'ensemble des dimensions pour caractériser une situation. Parfois les éléments associés au parcours de vie apparaissent à la fois comme cause et conséquence d'un parcours d'insertion professionnelle délicat et/ou des relations difficiles avec les institutions. Cette ambiguïté tend à montrer qu'un parcours se constitue à partir d'éléments exogènes aisément mesurables (niveau de formation, origines sociales, problèmes de santé...) ou peu mesurables (lieu de vie, contexte familiale, conditions de vie...) et d'éléments endogènes (personnalité, motivation...). Ces éléments sont d'appréhension complexe pour le chercheur, leurs effets ne sont pas **cumulatifs** dans un cadre **déterministe** mais **interactifs** sur un **continuum**. En d'autres termes, nos analyses soulignent le rôle du contexte général de vie en **synergie interactive** avec les éléments « socio-economico-éducatifs » plus objectifs. Il est possible de parler de parcours **émergeant** dans un environnement spécifique, c'est ce qui les rend idiosyncrasiques et presque insaisissables par la simple mesure objective. Enfin, les résultats montrent que les relations avec les institutions sont très majoritairement bien évaluées par les jeunes femmes interrogées.*

-Deuxièmement, l'article présente des analyses dont le but est de préciser les déterminants **objectifs** qui impactent les risques de basculement vers un parcours d'insertion difficile et une situation de vie globalement instable ou au contraire qui conduisent à une stabilisation familiale et vers l'emploi. Cette approche doit aussi permettre de regrouper certaines jeunes femmes en fonction de ces éléments.

*L'analyse conduite dans cette partie tente de délimiter l'impact des caractéristiques mesurables sur le basculement vers un parcours spécifique. La réponse apportée par l'analyse des correspondances multiples s'articule autour de deux axes (ou dimensions) explicatifs, l'axe « **parcours scolaire-insertion** » et l'axe « **vie familiale-inactivité** ». Certaines modalités des variables prises en compte dans l'analyse ont une influence significative sur le positionnement autour des axes explicatifs. Ces modalités sont principalement liées à l'emploi (CDI ou non, période d'inactivité prolongée ou non...), la situation familiale (enfant, situation maritale, autonomie...), l'habitat (urbain ou rural), au fait d'avoir connu des problèmes d'ordre psychologique ou encore aux*

*variables liées à la formation (reprise d'études, être diplômé ou pas). La projection des individus autour des mêmes axes explicatifs montre que toutes ces caractéristiques sont spécifiques à certains groupes de jeunes femmes. Trois groupes (ou sous-catégories) de jeunes femmes se dégagent : deux groupes en difficulté du point de vue de l'insertion professionnelle, le groupe « **de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale** » et le groupe « **stabilisation familiale et précarité professionnelle** » et un groupe constitué de jeunes femmes dont les parcours se sont stabilisés après 5 ans, le groupe « **de la stabilisation professionnelle à la stabilisation familiale** ».*

Sans surprise, les jeunes femmes issues des trajectoires types « chômage persistant » et « inactivité » du premier volet de l'enquête constituent une sous-population très hétérogène. Nos données permettent de tirer quelques enseignements par rapport à l'équilibre entre déterminants endogènes et exogènes dans le basculement vers une trajectoire d'insertion difficile. Des éléments de la personnalité ont un impact déterminant pour certaines jeunes femmes, pour d'autres, un ou plusieurs événement(s) dramatique(s) a (ont) été à l'origine d'une rupture dans la trajectoire et enfin, pour d'autres encore c'est dans un contexte global stabilisant ou non qu'il faut chercher les déterminants potentiels. Il est évident que la capture de ces éléments n'est pas aisée, mais il n'en demeure pas moins que leur impact est significatif voir quasi exclusif pour certaines jeunes femmes. Quelles réponses doivent avoir les acteurs du service public face à ces caractéristiques individuelles? La réponse est évidemment complexe et nécessairement parcellaire. L'hétérogénéité de la population est telle que prendre des dispositions spécifiques pour répondre, ne serait-ce qu'en partie, aux problèmes rencontrés par les jeunes femmes ne serait pas adapté à tous les cas. Par ailleurs, nos entretiens montrent que les institutions d'aides à l'insertion sont présentes sur le terrain et font un travail jugé efficace par la plupart des jeunes femmes interrogées. Les missions locales sont particulièrement mises en avant et de nombreuses jeunes femmes insistent sur l'importance de l'aide et du soutien qu'apportent les conseillers, y compris sur les aspects les plus individuels. Même si nos données montrent que l'ANPE ne semble pas avoir de réponses adaptées dans tous les cas, les missions locales ont une position de substitut efficace.

A quelques exceptions près, les jeunes femmes bénéficient d'un encadrement institutionnel important, non seulement par l'intermédiaire du service public de l'emploi, mais aussi de la part d'assistantes sociales (jugées efficaces lorsqu'elles sont sollicitées) ou encore d'associations d'aides à l'insertion. Néanmoins, même si rien ne montre que des dispositions prises par rapport aux institutions auraient un impact sur la situation des jeunes femmes, rien ne prouve l'inverse. Une individualisation plus marquée des rapports avec les conseillers de l'ANPE peut représenter une évolution positive, mais nécessite du temps, et donc des conseillers en nombre. Dans ce cadre, les missions locales pourraient adopter une posture exclusivement destinée à l'encadrement social et/ou psychologique des jeunes. Un autre aspect transparaît dans les entretiens, c'est la problématique du nombre d'interlocuteurs institutionnels auxquels les individus doivent faire face. La complexité administrative conduit certaines jeunes femmes à censurer d'elles-mêmes certaines institutions (ANPE et Assedic notamment) pour se contenter de l'institution la plus proche qui est souvent la mission locale.

Au delà de dispositions spécifiques destinées à un public particulier, tout indique que le plus efficace dans l'optimisation du fonctionnement de la triade individu/institution/marché du travail serait des **réformes structurelles en vue d'individualiser les rapports et simplifier l'interface administrative**.

Certains éléments liés à une spécificité territoriale ressortent des entretiens³. En effet, dans de nombreux cas, les jeunes femmes ont connu des périodes de travail en intérim ou en CDD (qu'elles connaissent encore pour certaines). Ces contrats sont particulièrement usités dans le secteur logistique, secteur très important dans de nombreux bassins d'emploi de la région Centre. La flexibilité dans ce secteur est telle que certaines entreprises intègrent dans leurs locaux une agence d'intérim exclusivement destinée à la gestion du personnel intérimaire local. Ces emplois non-qualifiés et potentiellement féminisés représentent pour certaines des jeunes femmes interrogées la seule possibilité d'emploi sur le bassin local. A défaut d'une qualification suffisante dans le secteur tertiaire, de nombreuses jeunes femmes se tournent vers la manutention, ce qui est évidemment source d'insatisfaction tant au niveau de la correspondance entre l'emploi et la formation qu'au niveau des perspectives d'emploi stable et d'évolution.

La problématique que nous venons d'évoquer rejoint en partie celle que nous avons régulièrement soulignée : l'orientation massive des jeunes femmes vers des formations tertiaires. Ces formations sont peu

³ Par volonté de simplification, ces éléments n'ont pas été évoqués directement dans nos analyses.

reconnues sur le marché du travail au niveau 5 comme au niveau 4. Dans beaucoup de cas, l'orientation vers un CAP ou un BEP secrétariat, comptabilité ou gestion (...) s'est réalisée « par défaut » et parfois sans réelle volonté de la part de la jeune femme de faire appel à une aide pour l'orientation⁴. L'orientation initiale vers des spécialités où la concurrence des diplômés du supérieur est forte peut avoir plusieurs origines :

–des lacunes dans l'information sur le taux d'insertion des titulaires d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel dans ce secteur (être informé dissuaderait sans doute certaines jeunes femmes qui ne veulent pas poursuivre des études et les conduirait à choisir une autre voie).

–la féminisation des filières tertiaires alors que les formations pour les métiers de l'industrie, du bâtiment sont surtout masculines (...).

Dans ces deux cas de figure, c'est un défaut d'information qui semble impacter l'orientation de certaines jeunes femmes.

Cette enquête illustre parfaitement la notion d'imbrication entre la trajectoire de vie et le parcours d'insertion professionnelle. Les éléments de l'histoire de vie sont plutôt déterminants dans les ruptures et le contexte socio-éducatif plutôt déterminants dans l'orientation à long terme du parcours d'insertion. Même s'il est possible de dégager certaines tendances générales qui caractérisent les jeunes femmes en difficulté (milieu modeste, instabilité de l'histoire de vie...) ces éléments ont une portée explicative limitée lorsque nous considérons leur contenu (contenu éminemment idiosyncrasique). Par contre, tout semble indiquer que les mécanismes sous-jacents sont similaires : présence de ruptures dans le parcours de vie, faible goût pour les études, orientation scolaire et professionnelle inactive (non choisie et par dépit), interdépendance entre stabilisation affective et insertion. Sur ce dernier point, la stabilité affective avec un conjoint et/ou la naissance d'un enfant sont des éléments stabilisateurs qui, sans systématiquement conduire à une insertion professionnelle de qualité, améliorent significativement les conditions de vie. Réciproquement, les jeunes femmes les plus en difficulté dans notre échantillon sont soit célibataires soit en grande instabilité affective. Ces éléments sont certainement à prendre en compte lorsqu'une étude sur l'effet du genre est menée. Considérer les conditions de vie et les choix de vie comme mesures complémentaires à l'évaluation de la qualité de l'insertion professionnelle apparaît comme nécessaire dans de nombreux cas.

⁴ Dans d'autres cas l'orientation vers ces formations a été choisie. D'en d'autres cas encore les jeunes femmes ont fait appel à un conseiller d'orientation.

Bibliographie

BENARROSH (Y.), « Les trappes à inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et emploi*, n°95, juillet.

BLOCH (F.), BUISSON (M.) ET MERMET (J.C.), 1991, « Filiations, obligations familiales, continuité et discontinuité conjugales », in BRAWIN-LEGROS (B.) ET KELLERHALS (J.), *Relations intergénérationnelles : parenté, transmission, mémoire*, Université de Genève – Département de sociologie et Université de Liège.

CHALLIER (M.), 1987, « Inactivité et chômage caché », *Economies et Sociétés*, n°21.

DUBOIS-DUNILAC (N.), MACAIRE (S.) ET TIMOTEO (J.), 2007, « Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre, Parcours d'une population fragile », rapport de recherche, février 2007, 50 pages, <http://www.univ-orleans.fr/leo/teos>.

FOUQUET (A.) ET RACK (C.), 1999, « Les femmes et les politiques de l'emploi », *Revue Travail, Genre et Sociétés*, n°2, novembre.

MACAIRE (S.) ET TIMOTEO (J.), 2005, « Quatre ans après leur sortie de formation professionnelle, quelle est la situation des jeunes en région Centre ? », rapport de recherche, décembre 2005, 71 pages, <http://www.univ-orleans.fr/leo/teos>.

MILEWSKI (F.) ET ALII., 2005, *Les inégalités entre les hommes et les femmes : les facteurs de précarité*, La Documentation française.

ZAJDELA (H.), 2001, « Faut-il avoir peur des trappes à chômage ? », *Revue du M.A.U.S.S.*, n°18, 2^{ème} semestre.